Humour

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **24 (1994)**

Heft 2

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

rance». En certains cas, malgré un contact téléphonique préalable, exclu par la loi, le consommateur a tout de même le droit de renoncer.

Vérifier la date écrite par le vendeur. Il y a des erreurs volontaires.

Les CI accueillent tous vos témoignages. L'union fait la force!

CONSOMMATEURS-INFORMATIONS

Répond aux problèmes individuels des consommateurs selon l'horaire suivant:

Permanence 022/321 32 17 ouverte tous les matins de 9 à 12 h et le jeudi de 9 à 15 h. L'après-midi, appelez les CI cantonaux selon l'horaire suivant.

Bienne: lundi de 13 h 30 à 16 h 30, rue Neuve 7, 2502 Bienne. Tél. 032/22 28 23.

La Chaux-de-Fonds: lundi de 14 à 17 h, Grenier 22 (1er étage), 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 37 09.

Delémont: mardi de 14 à 17 h 30, rue des Granges 12, 2800 Delémont. Tél. 066/22 20 20.

Fribourg: mardi de 9 à 11 h, mercredi de 14 à 17 h, Hôpital des Bourgeois, rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg. Tél. 037/22 28 07.

Genève: tous les matins de 9 à 12 h et jeudi de 9 à 15 h, rue du Stand 3, case postale 5451, 1211 Genève 11. Tél. 022/321 32 17.

Lausanne: lundi, mardi, vendredi de 14 à 17 h et mercredi de 8 h 30 à 11 h 30, rue de l'Ale 2, 1003 Lausanne. Tél. 021/312 25 55.

Neuchâtel: mardi de 14 à 17 h,, Faubourg de l'Hôpital 19A, 2000 Neuchâtel. Tél. 038/24 40 55.

Sion: mardi de 9 à 11 h et jeudi de 14 à 17 h, av. de la Gare 21, 1950 Sion. Tél. 027/23 21 25.

Les renseignements sont donnés gratuitement. Lors d'étude de dossier ou d'intervention de la FRC, consultations juridiques ou de budget, voir tarif dans les CI.

COURRIER DES LECTEURS

La parole est à vous

Une collection à agrandir

Invalide à vie à 80%, et sans activité depuis plus de 4 ans, j'ai du mal à supporter les longues et tristes journées qui passent, la souffrance physique et psychologique permanente, liée à la destruction partielle de ma moëlle épinière. Malgré ma bonne volonté, je ne pouvais plus accepter l'inactivité due à celle-ci.
Grand passionné du Tourisme mondial, j'ai pensé, à tort ou à raison, entamer une collection de PIN'S et de MAGNET'S relatifs à ce thème très vaste. Cette décision m'a permis de retrouver un certain goût de vivre, en me permettant d'avoir un but dans ma vie, et en me donnant plus de force, pour lutter contre mes difficiles épreuves successives. Elle me permet également, par l'intermédiaire de ce courrier, de recréer des contacts humains qui enrichissent et motivent toute ma vie.
Pour me permettre de concrétiser ce projet assez difficile pour moi, mais indispensable pour conserver un certain équilibre, j'ai besoin de votre précieuse collaboration. Sans vouloir abuser de votre générosité, permettez-moi de vous demander de m'accorder cette petite faveur.

J.-C. Bouille
9, Impasse du Verger
77170 Brie-Comte-Robert
FRANCE

A propos de Lumières et télévision

(lettre de M. Périllard, parue dans «Aînés» de décembre 1993)

En réponse aux propos de M. Périllard sur l'éclairage indirect derrière ou à côté d'un poste de télévision, j'aimerais simplement souligner que cet appoint lumineux m'est indispensable. J'ai essayé une ou deux fois de m'en passer – histoire de comparer l'effet sur mes yeux. Sans cet éclairage d'ambiance, je ressens très vite une fatigue oculaire. En revanche, quand mon poste est auréolé d'une lumière de faible intensité, l'image TV se fait nettement moins agressive.
Pour pouvoir regarder confortablement sa télé, il importe de régler contraste et brillance (=luminosité) à un niveau moyen. Par ce moyen, qui complète l'effet adoucissant de l'éclairage indirect, vos yeux ne seront guère malmenés!

Charles Bourgeois
1143 Apples

Humour
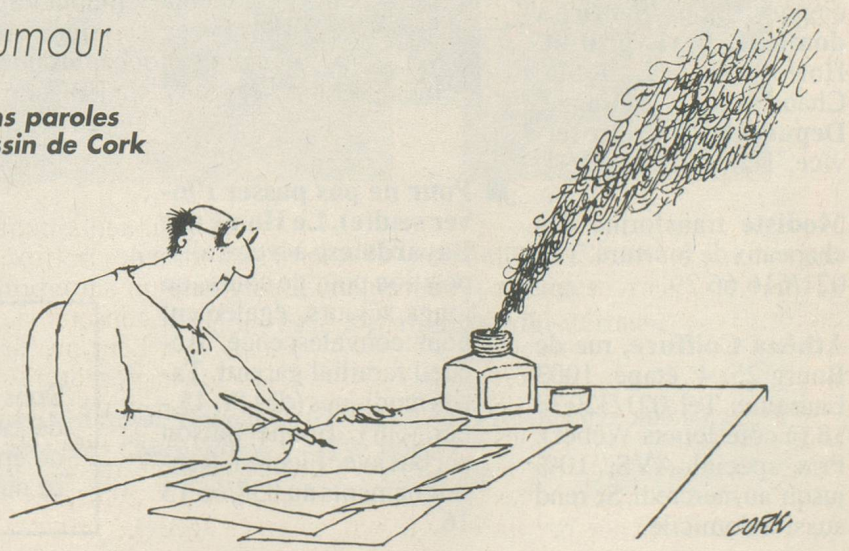
Sans paroles
Dessin de Cork